

**AVIS DE RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT INDIVIDUEL :** **N°PNUD/IC/DDCI/01/07/2020**

Date : 16/07/2020

Pays : BENIN

**Description de la mission** : Intégration du Genre dans le NDC actualisé et stratégie pour sa prise en compte dans la mise en œuvre du NDC au Bénin

Nom du projet : PROJET PLAN NATIONAL D’ADAPTATION

Durée de la mission/services (le cas échéant) : **Quarante (40)** h/jrs (sur une période de 3 mois maximale).

L’offre doit être soumise, avec la mention « Consultant Genre, CDN », à l’adresse suivante

**Programme des Nations Unies pour le Développement**

**Lot 111 Zone Résidentielle Cotonou**

**Mr Le Représentant Résident a.i.**

**Tél : 21.31.30.45/46**

ou par courrier électronique à l’adresse **offreprocurement.ben@undp.org** au plus tard **le 31/07/2020 à 10 h 00**. Dans ce dernier cas, aucun envoie ne peut dépasser 5Go et plusieurs envoies sont autorisés.

Toute demande d’éclaircissements doit être envoyée par écrit ou par courrier électronique à l’adresse [offreinfo.ben@undp.org](mailto:offreinfo.ben@undp.org) . *L’entité chargée du recrutement au PNUD* répondra par écrit ou par courrier électronique, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l’auteur de la question.

**1. CONTEXTE**

Les changements climatiques sont une véritable menace pour l'environnement, la réduction de la pauvreté et le développement durable. Ils constituent de ce fait, une des préoccupations majeures de l’humanité. Le Bénin, à l’instar de tous les autres pays du monde et de la communauté internationale, participe activement à la lutte pour contrer les effets des changements climatiques, à travers la signature et la mise en œuvre de diverses conventions y relatives.

La décision de la CoP25, FCCC/CP/2019/L.3 reconnait que les Parties devraient, lorsqu’elles prennent des mesures pour faire face aux changements climatiques, respecter, promouvoir et examiner leurs obligations respectives en ce qui concerne les droits des personnes handicapées et des personnes en situation de vulnérabilité, et le droit au développement, ainsi qu’en matière d’égalité de genre, d’autonomisation des femmes et d’équité entre les générations.

En application de cette disposition ci-dessus, le Bénin a déjà nommé un Point Focal, coordonnatrice nationale pour l’égalité de genre et changements climatiques, chargée de la négociation, de la mise en œuvre et du suivi des mesures relatives à la prise en compte des questions liées au genre dans le financement de l’action climatique, renforçant ainsi les capacités des femmes.

Pour donner un appui à cette initiative, le PNUD s’est alors engagé aux côtés d’autres partenaires, à financer le volet genre dans l’actualisation des CDN.

Le présent avis vise le recrutement d’une Expertise nationale individuelle et indépendante qui travaillera à la prise en compte du genre et changements climatiques dans le CDN aussi bien dans son actualisation que dans sa mise en œuvre.

**2. ÉTENDUE DES TRAVAUX, RESPONSABILITÉS ET DESCRIPTION ANALYTIQUE DES TRAVAUX PROPOSÉS**

L’objectif global de la mission est d’assurer que le Genre dans sa dimension changements climatiques est intégré au CDN actualisé et qu’une stratégie claire est définie pour sa prise en compte dans la mise en œuvre dudit CDN.

Pour des informations détaillées, veuillez, vous reporter à **l’annexe 1**, ci-dessous

**3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES**

I. Qualifications académiques

* **X** diplôme universitaire de niveau minimum BAC+5 en science sociale, sciences de l’environnement, planification du développement, suivi-évaluation ou tout autre domaine connexe

II. Années d’expérience : **Voir TDR**

III. Compétences : **Voir TdR**

**4. DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION DE L’OFFRE**

Les Consultants intéressés doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :

1. Offre technique : Voir TdR

2. Offre financière : Voir TdR

3. CV personnel, en y incluant l’expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références.

**5. ÉVALUATION**

Les consultants individuels seront évalués comme suit :

*Analyse cumulative*

*En utilisant cette méthode d’évaluation pondérée, un contrat sera attribué au consultant individuel dont l’offre a été évaluée et déterminée comme étant, à la fois :*

1. *Efficace/conforme/acceptable, et*
2. *Comme ayant’ reçu le score le plus élevé, déterminé à partir d’un ensemble prédéfini de critères techniques et financiers pondérés, spécifiques à la demande.*

*\* Poids des critères techniques ; [à déterminer] 70%*

*\* Poids des critères financiers ; [à déterminer] 30 %*

*Seuls les candidats qui obtiennent un minimum de 70 points sur 100 au point a) seront pris en compte pour l’évaluation financière*

**Annexe 1- TERMES DE RÉFÉRENCE disponible sur le site du PNUD à l’adresse :** <http://www.bj.undp.org/content/benin/fr/home/operations/procurement/>